

semblée Législative, Ministre Provincial, Député aux Communes, Vice-Chancelier de l'Université, Premier Magistrat de notre ville, et enfin, pour couronner le tout, Lieutenant-Gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Il fut toujours d'un grand secours aux missionnaires du Nord-Ouest qui s'adressaient à lui de toutes parts dans toutes les choses qui relevaient de l'Administration Fédérale.

C'est lui qui en Parlement se fit le champion des écoles industrielles pour le relèvement et la formation des sauvages, dont Mgr Grandin avait conçu le plan. Il se dépensa avec l'habileté qu'on lui connaît soit pour suivre dans tous ses méandres la question si complexe des terres des anciens colons du pays. On ne saura jamais tout ce qu'il prépara de mémoires, de requêtes et de factums pour obtenir une solution satisfaisante de ces réclamations.

Bref, l'Honorable M. Royal a laissé une marque profonde et des souvenirs précieux de son action dans le sol manitobain. Ce fut un homme de bien, un catholique pratiquant, à convictions profondes, et ami dévoué du Clergé. Doué d'une intelligence supérieure, fin littérateur, journaliste de marque, charmant causeur, esprit prime sauteur, le défunt n'était pas un homme ordinaire. Sa figure et sa démarche patriciennes dénotaient la noblesse de ses sentiments.

LES CLOCHES offrent aux membres de la famille de cet homme distingué, les sentiments de sa profonde sympathie dans le deuil où cette mort vient de les plonger.

R. I. P.

DING ! DANG !

—Un Missionnaire écrit de l'Ouest :

Mes Doukhobors deviennent fous par excès de perfection. Ils renoncent au beurre, au lait, aux œufs maintenant et abandonnent à la prairie vaches, chevaux et moutons dont il ne veulent plus se servir ; à la place ils s'attèlent eux-mêmes à leurs wagons. Ils ne veulent plus d'esclavage, même pour leurs animaux. Liberté pour tous."

Et dire que l'on en a environ 10,000 dans ce pays !